

// Service Presse
Tél. 02 40 41 67 06
presse@mairie-nantes.fr

Nantes, le 7 juillet 2022,

Le feu d'artifice du jeudi 14 juillet sera tiré à 23h depuis le pont Anne-de-Bretagne à Nantes



En 2020 et 2021, les règles sanitaires en lien avec la crise Covid-19 n'avaient pas pu permettre la tenue du traditionnel feu d'artifice du 14 juillet, qui réunit chaque année plus de 40 000 personnes autour des ponts et bords de Loire. Cette année, le feu d'artifice sera bien tiré à 23h depuis le pont Anne-de-Bretagne avec pour thème le « parcours culturel à travers la Ville de Nantes ». Une attention particulière est portée à l'impact écologique que peut avoir un feu d'artifice. La Ville de Nantes a ainsi fait le choix de matériaux bio-dégradables et en moindre quantité, afin de réduire

notamment les déchets liés aux tirs du feu d'artifice. Des mesures de sécurité seront mises en place et renforcées afin que cette manifestation se déroule dans les meilleures conditions. Autour du pont Anne-de-Bretagne, un périmètre sera installé et fermé à la circulation des voitures, cyclistes et piétons dès 7h le jeudi.

Informations pratiques

Le dispositif de sécurité mis en place par la Ville de Nantes implique, sur certaines plages horaires, la fermeture totale du périmètre à la circulation automobile (hors véhicules de secours et de sécurité) mais aussi aux cyclistes et piétons :

- le 14 juillet à partir de 7h : fermeture du pont Anne de Bretagne ;
- de 14h à 20h : fermeture progressive du périmètre ;
- à partir de 20h : le périmètre sera totalement fermé ;
- de 22h30 à 23h20 : fermeture de la passerelle Victor Schoelcher et réouverture uniquement dans le sens de l'île de Nantes vers le centre-ville de 23h20 à minuit ;
- le feu d'artifice sera tiré à 23h ;
- à partir de minuit et jusqu'à 5h du matin : réouverture progressive du périmètre. Le pont Anne de Bretagne restera fermé jusqu'à 5h le 15 juillet ;

Sur l'ensemble du périmètre :

- interdiction de stationner ;
- pour les riverains, il ne sera pas possible d'accéder ni de sortir des garages. Les riverains devront également veiller à bien rentrer leur bac à déchets dès le mercredi 13 juillet. Les services de Nantes Métropole effectueront un passage le jeudi 14 juillet matin afin de récupérer les bacs restants dans la rue. La collecte des déchets du jeudi sera reportée au vendredi 15 juillet.